



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU MALI  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES  
111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021  
Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778  
E-mail: malionu@aol.com

**Intervention de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE,  
Président de la République du Mali, à l'occasion du Débat  
thématique de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les  
Objectifs du Millénaire pour le Développement**

**Délivré par Son Excellence Monsieur Moctar OUANE,  
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération  
Internationale, Envoyé spécial**

**New York, le 1er avril 2008**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs**

C'est un grand honneur et un privilège pour moi de m'adresser à vous au nom de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani Touré, Président de la République du Mali, qui, en raison de contraintes de dernière minute, n'a pu prendre part personnellement à cet important débat thématique consacré à la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement.

Il m'a chargé de vous exposer ci-après sa contribution à vos travaux auxquels il souhaite tout le succès qu'ils méritent.

Citation :

**« Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs**

Mes premiers mots seront pour remercier le Président de la 62<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Son Excellence Monsieur Srgjan Kerim, de son aimable invitation, et le féliciter de l'engagement et du talent avec lesquels il conduit les travaux de cette session.

Mes remerciements s'adressent aussi à M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, pour ses efforts inlassables au service des idéaux de notre Organisation.

**Monsieur le Président,**

Le Mali se réjouit de l'initiative du présent débat thématique, qui fournit une occasion utile de mesurer les progrès réalisés et de mieux cerner les insuffisances dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015, notamment dans les domaines de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de la santé,

dont on sait qu'ils ont, au demeurant, un effet catalytique sur tous les autres.

Certes, des résultats encourageants ont été réalisés dans ces domaines, mais force est de constater que beaucoup reste à faire pour honorer les engagements énoncés dans la Déclaration du millénaire, notamment dans certaines régions du monde comme l'Afrique, dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement.

A cet effet, une réponse rapide doit être trouvée à la question fondamentale de la mobilisation des ressources pour financer le développement, car il est établi que, lorsque les ressources existent, les pays en développement sont en mesure de reproduire les succès à grande échelle. C'est dire qu'il est impératif de s'orienter vers une aide publique plus accrue et de meilleure qualité. Il nous semble aussi que la mise en œuvre de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le renforcement de la cohérence des activités du système des Nations Unies pourraient y contribuer utilement.

De même, l'implication harmonieuse des pays en développement dans le commerce mondial doit constituer une priorité de premier ordre. Il est essentiel, à cet égard, de soutenir ces pays dans leurs efforts de développement de leur secteur privé et de réduction de la pauvreté, notamment par l'arrêt de politiques commerciales inéquitables qui demeurent un obstacle à la croissance dans ces pays.

### **Monsieur le Président,**

Dans le cadre de sa politique visant l'amélioration des conditions de vie des populations, le Gouvernement du Mali a élaboré, dès 1996, une Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, et, au regard des résultats encourageants obtenus, a adopté, en 2002, un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, puis un cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté pour la période. Ce nouveau cadre fédérateur de l'ensemble des politiques sectorielles de développement du Mali définit les programmes que mon pays entend mettre en œuvre pour la période 2007-2011 sur le plan macroéconomique, structurel et social afin de promouvoir la croissance et réduire la pauvreté.

Pour accélérer la mise en œuvre de ce Cadre stratégique, j'ai proposé au suffrage de mes compatriotes, qui y ont adhéré massivement

en 2007, le Projet de développement économique et social ( PDES), qui met l'accent, notamment, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'éducation de base et la santé.

De même, l'adoption par le gouvernement du Mali d'un Plan décennal 2006-2015 pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement traduit l'engagement de mon pays à les réaliser de façon durable avec l'appui adéquat de la communauté internationale.

Du haut de cette tribune,entre toutes symboliques, je voudrais inviter la communauté internationale à accompagner nos efforts nationaux dans l'application des différentes politiques de développement économique et social du Mali, tant nous sommes encouragés par les résultats des stratégies précédentes. En effet, la mise en œuvre de ces stratégies a permis de faire passer le taux brut de scolarisation de 64% en 2002 à 75% en 2006, celui de la mortalité des enfants de moins de cinq ans qui était de 229 pour mille en 2001a été réduit à 191 pour mille en 2006 et la prévalence du VIH/sida a été réduite de 1,7% en 2001 à 1,3% en 2006.

### **Monsieur le Président,**

Les Objectifs du millénaire pour le développement gardent toute leur pertinence. C'est pourquoi, le Mali réaffirme ici son adhésion totale aux OMD en tant que réponse aux nombreux défis de développement de notre temps. Il réaffirme également sa détermination à œuvrer pour leur réalisation rapide.

Pour ce faire, nous sommes d'avis que la communauté internationale doit redoubler d'efforts et de détermination. Nous sommes encore dans le délai et l'humanité dispose de ressources suffisantes pour permettre à chaque habitant de la planète de vivre dignement.

Dans le même ordre d'idées, il convient d'accélérer la mise en œuvre des engagements souscrits lors des grandes conférences internationales, notamment celles de Monterrey sur le financement du développement, de Bruxelles sur les pays les moins avancés, de la Barbade sur les petits Etats insulaires en développement et d'Almaty sur les pays en développement sans littoral.

C'est qu'en effet, notre conviction demeure que des progrès rapides et à grande échelle sont possibles pour atteindre les Objectifs du

millénaire pour le développement lorsque de bonnes politiques et une impulsion gouvernementale vigoureuse sont prolongées par un appui technique et financier adéquat de la communauté internationale.

Ainsi, il est essentiel de traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales propres à rendre cet endettement viable à long terme.

De même, il convient, en coopération avec les pays développés, de formuler et d'appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes des pays en développement, de trouver un emploi décent et utile. Il est tout aussi primordial, en coopération avec l'industrie pharmaceutique, de rendre les médicaments essentiels disponibles et accessibles à tous. Nous devons également faire en sorte que tous bénéficient des avantages des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais, pour conclure, souligner que l'effort national seul reste insuffisant pour relever les nombreux défis du développement.

Fort de cette conviction, le Mali œuvrera sans relâche pour la réalisation du partenariat mondial pour le développement voulu dans la Déclaration du millénaire.

Au demeurant, c'est dans cet esprit que mon pays organisera au cours de l'année 2008 une table-ronde entre le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers sur les politiques et stratégies de développement du Mali qui visent à accélérer la croissance et le progrès, c'est-à-dire, en fait, la réalisation rapide des Objectifs du millénaire pour le développement.

C'est pourquoi, nous attendons avec intérêt les conclusions opérationnelles qui résulteront du présent débat thématique.»

Fin de citation

Je vous remercie de votre aimable attention./.